PCPE - TSA 87

Services d'accompagnement médico-social et sanitaire - Nouvelle-Aquitaine

89 Rue Fustel de Coulanges - 87000 - LIMOGES
Téléphone : 06 12 94 22 80
Courriel : pcpeautisme87@gmail.com
Site internet : https://www.gcsmsaf.fr/724_p_53337/pcpe-autisme-87.html

Fonctionnement

Type d'établissement	(PCPE) Pôle compétence et de prestations externalisées
Intitulé de l'agrément	PCPE Pôle de Compétences et de Prestations Externalisés
Zone géographique concernée	Nouvelle Aquitaine, Haute-Vienne - 87

Accueil et procédure d'admission

Profil des personnes accueillies	Autisme
Capacité d'accueil	15 à 20 personnes
Modalité d'admission	Etre domicilié ou actif sur le département de la Haute-Vienne Avoir un diagnostic TSA ou une suspicion de TSA avec accompagnement du PCPE vers le diagnostic. Orientation MDPH

Composition de l'équipe

Commentaire(s) composition de l'équipe	Un coordinateur opérationnel Un superviseur de terrain

Modalités d'accompagnement

Description des interventions proposées	Ecoute, conseils, accès aux droits Évaluation de la situation Evaluation de la personne Projet personnalisé d'intervention Coordination des interventions avec les usagers/familles, les prestataires et partenaires

	Interventions éducatives Job coaching Guidance parentale/aidants Guidance des intervenants professionnels Aide à la fratrie Supervision des prestataires
Si oui, lesquels ?	Entouré d'un réseau de prestataires (psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés, intervenants éducatifs, services à la personne, …) MDPH CRA SERFA Autisme Recours Education Nationale
Information(s) complémentaire(s)	Le PCPE prévoit une durée d'accompagnement spécifique à chaque accompagnement. Néanmoins, il maintient son accompagnement tant que la famille ou l'usager exprime des attentes et/ou besoins en fonction de ses moyens. En effet, le PCPE Autisme 87 peut intervenir de façon transitoire ou de façon pérenne si la situation le nécessite.